

Référence : FR CJS/FOU-AL
Intitulé : Fonds Alain Fouqué
Dates : 1955, 1970-1971
Niveau de description : Pièce
Importance matérielle : 0,2 m. l.
Localisation :

Nom du producteur : Alain Fouqué

Notice biographique :

Alain Fouqué (né le 20 juin 1936) à Tours a d'abord participé en 1957 à la constitution de l'UGS dont il fut membre du bureau national étudiant puis en 1960 à l'unification du PSU. Il fut secrétaire fédéral du PSU pour le Cher de 1969 à 1971 et quitta le PSU en 1973.

Fiche Maitron d'Alain Fouqué, rédigée par Madeleine Singer :

Né le 20 juin 1936 à Tours (Indre-et-Loire) ; professeur certifié d'histoire ; militant de la JEC, du MLP, de l'UGS du PSU puis du PS ; syndicaliste, membre du comité national du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) de 1966 à 1980, membre du bureau national et du secrétariat national de 1973 à 1980 ; adjoint au maire de Dammarie-lès-Lys (Seine-et-Marne) de 1977 à 1995, puis de Nyons (Drôme) de 2001 à 2008.

Alain Fouqué était le benjamin des trois enfants de Paul Fouqué qui avait épousé Marthe Hugoud. Celui-ci était inspecteur du cadastre et milita au sein de la CFTC puis de la CFDT en qualité de responsable du syndicat de sa catégorie ; il appartint sans doute au conseil de l'Union départementale d'Indre-et-Loire où il tenait des permanences juridiques. Alain Fouqué fit ses études primaires dans une école publique de Tours, l'école Ferdinand Buisson. En 1946 il entra en Sixième au lycée Descartes de la même ville. Il obtint le baccalauréat en juin 1955 après avoir poursuivi ses études depuis la Quatrième à l'Institution Saint-Louis de Saumur (Maine-et-Loire). Il fut un an étudiant en propédeutique à Tours, puis fréquenta la faculté de Poitiers (Vienne) qui lui décerna la licence en 1959, le diplôme d'études supérieures en 1960. Il prépara alors l'agrégation et devint, en 1961, maître auxiliaire au lycée de Loches (Indre-et-Loire) où il demeura jusqu'à son départ au service militaire en 1963. A son retour, l'année suivante, il fut titularisé en qualité d'adjoint d'enseignement (AE) au lycée d'Amboise (Indre-et-Loire), d'où il passa en 1965 au lycée de jeunes filles Dessaigne, à Blois (Loir-et-Cher). Il obtint en 1968 une délégation ministérielle d'enseignement au lycée technique de Bourges (Cher) ; maintenu dans son poste en qualité de certifié à l'issue des épreuves pratiques, il fut muté sur sa demande en 1971 au lycée Alain Fournier de la même ville. En 1974 il fut nommé au lycée Uruguay France d'Avon (Seine-et-Marne), mais n'y exerça pas car depuis la rentrée de 1973, il avait une décharge syndicale complète qu'il garda jusqu'en 1980. Muté à sa demande au lycée Léonard de Vinci à Melun (Seine-et-Marne), il y occupa effectivement son poste à la rentrée de 1980 et y demeura jusqu'à sa retraite en 1996.

De 1989 à 1996, il avait été coordinateur académique du Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI) pour l'académie de Créteil (Val-de-Marne), organisation du ministère de l'Éducation nationale, destinée notamment à former les enseignants en matière de médias. Cette fonction lui conférait une décharge de service allant de six à neuf heures, auxquelles s'ajoutait une décharge rectorale au titre de la mission d'action culturelle de l'académie de Créteil pour laquelle il confectionnait un bulletin d'information. Au total son service d'enseignement au lycée varia de zéro à trois heures. Il avait épousé en 1959 Odile Fouchaux qui était alors secrétaire de direction. Ils eurent trois enfants : un fils professeur des écoles ; deux filles, l'une commerçante, l'autre journaliste.

De 1955 à 1957, Alain Fouqué avait été jéciste en faculté. À Tours il fut en 1955 vice-président de l'Association générale des étudiants de Tours et participa en 1956 au congrès de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France) à Strasbourg (Bas-Rhin), en compagnie d'un futur ministre du gouvernement algérien, Noureddine Delleci qui représentait les étudiants d'Outre-mer de Tours. **En arrivant à Poitiers, il fit la connaissance d'un petit groupe d'étudiants, parmi lesquels René Baptiste, influencés à la fois par la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et par le Mouvement de libération du peuple (MLP), pour le compte duquel ils fondèrent l'une des très rares sections étudiantes. Puis en décembre 1957, Alain Fouqué participa à la constitution de l'Union de la gauche socialiste (UGS) où se retrouvèrent des militants de la Jeune République, du MLP et de la Nouvelle gauche, surtout implantée dans la région parisienne, laquelle s'exprimait à travers France Observateur. L'UGS eut sa propre publication, Tribune du peuple ; Alain Fouqué fut membre du bureau national étudiant de ce mouvement. Il travailla ensuite, à partir d'avril 1960, à l'unification, au sein du Parti socialiste unifié (PSU), d'une gauche qui voulait n'être ni communiste, ni SFIO (Section française de l'internationale ouvrière).** C'est dans le cadre de ses activités politiques qu'il porta la contestation à Guy Mollet venu à Poitiers justifier sa politique algérienne. Participant activement à la lutte pour la paix en Algérie, Alain Fouqué eut à répondre devant la Direction de la sûreté du territoire (DST) de sa participation à la Conférence nationale étudiante pour la solution du problème algérien, organisée en 1956 par François Borella et Michel de la Fourrière. Ensuite en 1961 il fut mis en cause à Tours dans une affaire de soutien au FLN (Front de libération nationale) à propos de l'hébergement d'un militant algérien. Il était alors en rapport avec des militants africains dont certains seront appelés à de hautes fonctions tel Konan Bedié qui devint ministre de l'économie d'Houphouët-Boigny, Président de la République de la Côte-d'Ivoire. À cette époque Alain Fouqué lisait L'Express, France Observateur, Libération. Ce dernier journal, issu de la Résistance, était alors dirigé par Emmanuel d'Astier de la Vigerie.

À son retour du service militaire, en arrivant à Amboise, Alain Fouqué fut secrétaire de l'Union locale CFDT qu'il avait recréée, mais dut abandonner cette fonction l'année suivante, vu son départ pour le lycée de Blois. En qualité de membre du secrétariat départemental du SGEN, il fit partie du conseil départemental de l'UD-CFDT du Loir-et-Cher, ce qui l'amena en Mai 1968 à prendre la parole et à rencontrer divers partenaires au nom de l'UD. Depuis la rentrée de 1964 il se consacrait à la catégorie des adjoints d'enseignement (AE) car Raymond Guieu qui en était le secrétaire national avait alors obtenu un poste de surveillant général. Alain Fouqué prit donc la relève et devint à ce titre en février 1965 membre du bureau national Second degré. Élu le 6 avril 1965 à la commission administrative paritaire nationale (CAPN) des AE, professeurs adjoints, répétiteurs et surveillants, il organisa la section nationale de cette catégorie, constitua pour elle un bureau, écrivit dans Syndicalisme universitaire des articles destinés à informer les adhérents sur la manière dont ils pouvaient avoir satisfaction au cours du mouvement. « Avec une véritable solidarité syndicale, nous avons, élus de la FEN et du SGEN, fait face aux représentants

du ministère » qui manifestaient parfois une sévérité excessive lors de la titularisation des AE à qui ils refusaient la deuxième année de stage qui leur permettrait de faire leurs preuves.

En même temps Alain Fouqué évoquait périodiquement dans le bulletin syndical la situation difficile des AE, « défavorisés par rapport à des militaires moins qualifiés qu'eux ». À cette époque en effet, en vertu du décret du 24 février 1964, des officiers pouvaient être mis hors cadre et entrer dans l'Éducation nationale car il y en avait 3 500 à 4 000 en excédent. Alain Fouqué déplorait donc qu'un capitaine bachelier obtînt plus aisément une délégation ministérielle d'enseignement qu'un AE licencié et doté par surcroît d'une expérience pédagogique. À la commission administrative Second degré du 30 octobre 1965, il soulignait l'insuffisance des mesures d'intégration des AE et maîtres auxiliaires (MA) dans le cadre des certifiés, mesures prévues par le décret du 1er mars 1963 et prorogées par la circulaire du 23 septembre 1965. Le problème fut repris dans le rapport Second degré pour le congrès d'avril 1966, rapport auquel Alain Fouqué collabora aux côtés de Laure Cartier, secrétaire du Second degré. Élu au comité national lors de ce congrès, il allait y siéger de longues années. Le congrès revendiqua l'ouverture d'un plan de liquidation pour tous les AE et MA licenciés d'enseignement au moment où la réforme des études universitaires envisagée par le ministre Christian Fouchet simplifierait pour les nouveaux licenciés l'accès à l'enseignement.

Mais il ne suffit pas de revendiquer, il faut agir. Dès la rentrée de 1966, Alain Fouqué réclama « une action efficace et suivie » : alors que la crise de recrutement s'estompait un peu, de plus en plus d'AE étaient réduits à un service de surveillance. Faisant observer que, d'après L'Université syndicaliste du 16 octobre 1966, le congrès du SNES avait adopté des revendications analogues à celles du SGEN, il adressa le 23 novembre 1966 une lettre à Pierre Paraire, responsable national des AE-MA du SNES, mais n'obtint pas de réponse. Nous ne pouvons nous étendre sur toutes les démarches du SGEN pendant les deux années qui suivirent. Un décret en préparation depuis mai 1967 fut publié le 22 février 1968, mais il était très restrictif. Les AE-MA qui avaient enseigné pendant cinq ans, pouvaient obtenir une délégation ministérielle d'enseignement, mais seulement dans la limite du neuvième des candidats admis dans les Centres pédagogiques régionaux (CPR) ; en outre un arrêté fixerait chaque année les disciplines touchées par ce décret. Il fallut les événements de Mai 68 pour débloquer la situation : ils permirent en 1968-1969 l'obtention de 2 000 à 2 500 délégations de professeurs certifiés, au lieu des 560 qui étaient prévues.

Alain Fouqué eut une de ces délégations. Il fut encore candidat lors des élections en février 1969 à la CAPN des AE car il demeurait statutairement dans cette catégorie jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il conserva sa fonction de secrétaire national des AE jusqu'à l'expiration de son mandat de commissaire paritaire national. Mais il laissa de plus en plus souvent, à son suppléant Paul Ayanian, sa place à la CAPN. Ce dernier lui succéda aussi au bureau national Second degré. Depuis 1968 Alain Fouqué prenait un peu de champ par rapport à l'action syndicale et consacrait ses loisirs à la politique. Toutefois il participa à l'organisation des réunions de « minoritaires » à La Chaussée-Saint-Victor près de Blois en juillet 1968 et à Chaingy (Loiret) en mai 1969 : ceux-ci critiquaient la politique du bureau national pendant les événements de Mai 1968 et percevaient, dit Alain Fouqué, « une incapacité de Paul Vignaux à prendre en compte les transformations impliquées par Mai 68 ».

Le congrès national de 1972 qui donna le pouvoir aux minoritaires La Chaussée-Saint-Victor près de, entraîna la montée à Paris de militants orléanais : André Rembert, Jean Falga ainsi que Michel Armand, secrétaire académique. Alain Fouqué dut remplacer ce dernier, mais pour bien peu de temps, car au congrès extraordinaire de Dijon (Côte-d'Or) en 1973, le secrétaire général, François Garrigue, lui demanda de venir à Paris renforcer l'équipe nationale. Alain Fouqué, bénéficiaire d'une décharge complète de service en septembre 1973, fut élu membre du bureau

national lors du comité national du 8 septembre, et chargé au secrétariat national de la coordination administrative ainsi que des rapports avec la confédération. À ce titre il organisa avec Pierre Fleith, secrétaire Second degré, la conférence nationale « Éducation et société » que le SGEN tint avec la CFDT les 1er, 2 et 3 mars 1974. Cette conférence réunit environ 150 participants : les 4/5 d'entre eux étaient des syndicalistes (militants désignés par les Unions régionales et les Fédérations CFDT ou militants SGEN) ; le reste était constitué par des personnalités extérieures, choisies pour leur compétence (journalistes, sociologues, spécialistes de l'enseignement et de l'éducation).

Très vite Alain Fouqué consacra une part notable de son temps à Syndicalisme universitaire, allégeant ainsi le travail de Jacques George qui en était le directeur. Il devint responsable de la rédaction, de l'administration et de la fabrication du journal, parfois metteur en page. Ce rôle fut officialisé dans le numéro du 10 avril 1974 par le titre de rédacteur en chef, titre qui n'existait pas auparavant. Alain Fouqué donna de temps à autre dans le bulletin syndical, des dessins humoristiques qu'il signait Halef. Il rédigea aussi pour chaque numéro, à partir du 14 juin 1976, un bref « Billet », signé Alain d'Aix, qui évoquait avec humour telle parole ministérielle, telle déclaration syndicale, etc. René Haby, ministre de l'Éducation nationale de 1974 à 1978, en fit souvent les frais. Cela n'empêchait pas Alain Fouqué de se consacrer à des articles plus sérieux qu'il proposait au comité de rédaction dont il était responsable ou qu'il s'attribuait lui-même le cas échéant. Avec le secrétaire général F. Garrigue, il signa un éditorial qui, le 30 septembre 1975, célébrait les vingt ans de Syndicalisme universitaire : ce titre avait remplacé École et Éducation, le premier bulletin SGEN qui se présentait « sous la forme traditionnelle en honneur dans les milieux enseignants ». Syndicalisme universitaire rendait « plus concret le lien naturel entre la classe ouvrière et les universitaires menant la même lutte émancipatrice ». Lorsque se profila à l'horizon le congrès de 1980 qui allait transformer le SGEN en une fédération de syndicats, Alain Fouqué présenta le nouveau Syndicalisme universitaire qui devait s'adapter à cette réduction des ressources nationales au profit des syndicats locaux qui allaient être créés : le bulletin hebdomadaire deviendrait bimensuel et la répartition de ses rubriques en serait modifiée. Puis il inaugura, avec le « Rendez-vous à Andernos » (Gironde), le numéro spécial contenant les textes qui allaient être discutés à ce congrès de 1980, article dans lequel il indiquait la procédure qui serait suivie.

Mais l'intérêt d'Alain Fouqué ne se limitait pas au secteur de la presse : il évoqua dans Syndicalisme universitaire aussi bien les manifestations étudiantes à Athènes (Grèce) et à Santiago (Chili) que l'assemblée générale de la Confédération nationale des associations populaires familiales (CNAPF) qui militait « pour un syndicalisme du cadre de vie ». Il commenta en 1975 la progression du SGEN lors des élections aux CAPN, interviewa Michel Rolant, membre de la commission exécutive de la CFDT, à la veille du congrès confédéral de 1976 qui devait débattre du socialisme autogestionnaire. Alain Fouqué exposa également l'enquête SOFRES sur les enseignants publics français que Le Monde de l'éducation avait publiée en février 1978 : il soulignait que, d'après ce sondage et contrairement à bien des idées reçues, « 37 % des adhérents SGEN sont catholiques contre 42 % d'incroyants, soit un pourcentage équivalent à celui de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) ».

*Alain Fouqué quitta en 1980 son poste de rédacteur en chef ainsi que le bureau national car l'équipe élue en 1972 au congrès de Reims, équipe qu'il avait rejointe en 1973, s'était engagée à n'effectuer que trois mandats pour ne pas se couper des réalités professionnelles. Après deux mandats de deux ans, puis un mandat de trois ans, il mit donc fin à ses fonctions. Il participa cependant avec le nouveau secrétaire général Patrice Béghain, élu en 1980, à la création d'une éphémère revue pédagogique du SGEN-CFDT, Cahiers ouverts, dont il assura la rédaction en chef. Il demeura simple adhérent de base et rejoignit en 1996 la section « retraités » du SGEN. **II***

put alors se consacrer à la politique. Déjà il avait été secrétaire du PSU pour le Cher de 1969 à 1971, date à laquelle il renonça à cette responsabilité car la période 1970-1971 fut une période difficile pour les militants du PSU : les tendances se multipliaient tandis que progressait une orientation qu'Alain Fouqué jugeait de plus en plus gauchiste. Or cette orientation trouvait un écho grandissant dans la fédération du Cher, notamment dans la section de Vierzon. Lui-même était sur la ligne Rocard, représentée en région Centre en particulier par Michel de la Fourrière qu'il avait bien connu quand il militait à l'UNEF. Cette ligne devenait de moins en moins celle de sa fédération. Il quitta finalement le PSU en 1973.*

Alain Fouqué n'adhéra au Parti socialiste (PS) qu'en 1977, après avoir été élu au conseil municipal de Dammarie-lès-Lys sur la liste d'Union de la gauche (Parti communiste, PS, radicaux de gauche) ; lui-même faisait partie du contingent socialiste. Il s'était installé dans cette localité en 1974 afin de se rapprocher de Paris où il exerçait alors ses fonctions au SGEN. En 1980 il fut élu maire adjoint en remplacement d'un collègue démissionnaire de cette fonction. Il prit alors en charge pendant trois ans la politique de la jeunesse et des écoles : responsabilité du service scolaire municipal et des crèches, relations avec les associations de jeunesse, gestion des centres de vacances municipaux, etc. Réélu en 1983, puis en 1989, il se présenta encore en 1995, mais en position non éligible afin d'avoir une retraite plus tranquille. Toutefois il demeura secrétaire fédéral du PS en Seine-et-Marne, poste qu'il occupait depuis 1986 : il était responsable de la presse et de la communication. Il quitta cette fonction en janvier 1999 car il partait avec sa femme habiter la Drôme où ils devaient trouver un meilleur climat. Là il s'inséra tout-de-suite dans les activités locales. En l'an 2000 il participait au bureau d'une association, « Groupement pour la promotion et l'expansion du Nyonsais-Baronnies (GPEN) » : celle-ci avait alors le projet de créer un parc naturel régional des Baronnies. Alain Fouqué animait également une Association pour la défense de Nyons, sa commune de résidence, laquelle association avait pour but d'éviter dans la ville des erreurs urbanistiques ou environnementales. En mars 2001 il fut élu au conseil municipal de Nyons dont il devint le 1er adjoint au maire. Il ne se représenta pas lors du renouvellement de 2008, ayant pris la présidence de l'Université Nyonnaise du Temps Libre, responsabilité qu'il conserva jusqu'en 2013. Il officier des Palmes académiques.

Sources : Madeleine Singer, *Le SGEN 1937-1970*, thèse, Lille III, 3 vol. (Arch. Dép. Nord, J1471) ; *Histoire du SGEN*, Presses universitaires de Lille, 1987. ; *Le SGEN. Des origines à nos jours*, Le Cerf, 1993, collection « Histoire » (Arch. Dép. Nord, J1578). — *Syndicalisme universitaire* (1964-1980). — Lettres d'Alain Fouqué à Madeleine Singer, 28 novembre 1983, 30 décembre 1987, 26 juillet 1995, 14 avril 2000, 16 mai 2000, 3 juillet 2000 (Arch. privées). — Notes transmises à Jacques Girault.).

Modalité d'entrée :

Dons d'Alain Fouqué par voie postale le 7 novembre 2018 et 20 décembre 2018 (envoi complémentaire contenant uniquement des documents sur la campagne PSU des municipales de 1971 à Bourges)

Présentation du contenu :

Le fonds d'Alain Fouqué rassemble principalement des documents retraçant l'activité de la fédération du Cher du PSU au début des années 1970, cette fédération rassemblait les sections de Bourges et de Vierzon. On y trouve des documents courants sur son activité (comptes rendus de réunion), des renseignements sur des échéances électorales et sur les liens avec d'autres organisations politiques.

Évaluations, tris et éliminations :

Les numéros des publications : *Directives* n°175, n°177, n°178, n°184, n°188, n°230 et *Tribune socialiste*, supplément au n°478 ont été mis dans les réserves des collections.

Un exemplaire des statuts du PSU a également été sorti pour rejoindre la collection de brochures.

Accroissements :

Fonds a priori clos.

Mode de classement :

Les documents ont été classés par producteurs (fédération puis section) et ensuite par thèmes.

Conditions d'accès et de reproduction :

Librement communicable, reproduction à des fins commerciales soumise à l'autorisation du Centre Jacques Sauvageot.

Caractéristiques matérielles :

Documents en assez bon état, le fonds contient 3 sérigraphies.

Description réalisée en janvier 2019 par Meixin Tambay selon la norme ISAD(G).

Description :

COTE : FOU-AL-1 ; MLP, PSU : fédération du Cher, élections cantonales de 1970, élections municipales de 1971.

Documents du Mouvement de Libération du Peuple :

- Numéros 1 à 5 de *Voix populaires* du Cher, bulletin mensuel du M.L.P. du Cher (mai 1955-avril 1957).

Documents concernant la fédération du Cher :

- 14 cartes d'adhérents (volet de la fédération), 2 bulletins d'adhésion et cartes artisanales datant de 1968-1969, liste de la direction politique fédérale, liste du groupe de liaison enseignement, projet de texte « Pour un groupe de liaison enseignement », liste d'adhérents et de sympathisants, liste des livres appartenant à la fédération.
- Rapport sur les cotisations et brouillon sur la situation financière.
- Ordre du jour et compte rendu de l'assemblée fédérale du 27/09/1970, communiqué et coupures de presse ; annonce d'une session de formation et programme de formation du 31/10/1970 ; ordre du jour de la réunion du 9/11/1971 ; lettre non datée d'Alain Fouqué aux secrétaires de section.
- Communiqué et coupure de presse sur la condamnation de deux militants après la diffusion d'un tract, 23/10/1970, journal *Libertés* n°1 « À bas la loi scélérate. [...] Thiriote et Rey : arrestation, emprisonnement, procès, condamnation, tout est illégal ! » ; communiqué contre la loi Debré et coupure de presse, 23/04/1971.

Correspondance d'Alain Fouqué en tant que secrétaire fédéral :

- Lettre de Robert Leloup à Alain Fouqué du 10/02/1970.
- Lettre conjointe avec d'autres organisations au sénateur du Cher concernant le projet de loi visant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquances du 13/05/1970.
- Lettre de Bernard Boirot à Alain Fouqué du 24/05/1970.
- Lettre d'un sympathisant PSU suite aux événements de Nancy du 22/06/1970.
- Lettre de Michel de la Fournière (PSU Centre) du 22/09/1970.
- Invitation du Mouvement de la Paix du Cher du 21/10/1970 à participer au Congrès départemental, réponse positive d'Alain Fouqué du 6/11/1970.
- Lettre d'Alain Fouqué au Secrétariat national au sujet des abonnés à *Directives* du 23/10/1970.
- Lettre d'Alain Fouqué à Tino Guibard du 10/12/1970.
- Lettre de l'Union départementale des Syndicats de Travailleurs du Cher aux organisations ayant participé à la manifestation du 14/12/1970 à Bourges.

Notes des instances nationales aux secrétaires fédéraux : compte rendu du Bureau national du 2/10/1969 ; note de Manuel Bridier sur la situation au Moyen-Orient du 9/10/1969 ; note sur les cartes 1970 et la rédaction de « fiches générales » du 4/02/1970 ; note de Manuel Bridier sur la répression dans l'armée du 6/02/1970 ; procès-verbal des décisions adoptées par la D.P.N. des 7 et 8 février 1970 ; compte rendu du Bureau national du 20/04/1970 ; note sur la manifestation du CNAL le 31/05/1970 ; compte rendu de la réunion des trésoriers fédéraux des 28-29 novembre

1970 ; note sur les cartes et questionnaires 1971 du 28/12/1970 ; note sur les cotisations du 5/05/1971 ; note sur la campagne nationale contre le racisme anti-algérien du 27/05/1971.

Participation du PSU aux élections cantonales de mars 1970, canton de Bourges :

Préparation de la candidature : notes des instances nationales des 22/01/1970, 3/02/1970 et 9/02/1970 ; proposition d'article « À chacun d'être exigeant » d'Alain Fouqué envoyé au rédacteur en chef du *Berry républicain* du 11/02/1970 ; note de la préfecture pour les candidats ; attribution du panneau d'affichage par la préfecture ; affiches en sérigraphies « Prenons en main notre avenir », « Ne laissons pas le pouvoir aux notables. Prenons-le. Renforçons le courant socialiste » et jeune fille au format carte postale.

Candidature : professions de foi du candidat René Robert et bulletin de vote ; professions de foi et bulletins de vote des autres candidats ; coupures de presse de *La nouvelle République* du 5/03/1970 avec présentation des candidats.

Communication et résultats : curriculum vitae de René Robert du 26/02/1970 ; lettre de René Robert au secrétaire du Syndicat des locataires de Bourges-Nord du 2/03/1970 ; lettre de René Robert au préfet du 2/03/1970 ; lettres de René Robert aux rédacteurs en chef de la presse locale du 4/03/1970 ; communiqué de la section de Bourges du 5/03/1970 ; communiqué annonçant un débat public le 6/03/1970 ; coupures de presse avec résultats du 1^{er} tour ; communiqués du PSU annonçant le désistement de René Robert au profit du candidat P.C.F. ; coupures de presse avec résultats du 2nd tour ; lettre d'Alain Fouqué du 10/12/1970 expliquant l'abstention du PSU à une élection cantonale partielle ; communiqué et coupures de presse.

Participation du PSU à une union de gauche avec le P.C.F. et le Parti socialiste pour les élections municipales de 1971 : « memorandum sur les élections municipales » du P.S.U. ; rapport sur les précédentes élections du 8/06/1970 ; communiqué de la section de Bourges du P.C.F. du 25/06/1970 en vue des élections municipales ; texte du conseil national du PSU « Stratégie du parti pour les élections municipales » voté en juin 1970 à Rouen ; lettre de René Robert à Alain Fouqué du 18/09/1970 ; « Une adresse du comité fédéral du Parti communiste français à tous les partis de gauche du Cher » du 23/09/1970, réponse du PSU avec résolution du 27/09/1970 ; communiqué après la rencontre du 27/10/1970 ; coupure de presse du 18/11/1970 « Propositions du Parti communiste pour les élections municipales » ; communiqué de la fédération PSU du Cher à ses adhérents ; lettre d'Alain Fouqué à Jacques Rimbault (secrétaire de la fédération du Cher du PCF) du 22/11/1970 ; lettre du 25/11/1970 avec un texte sur la municipalité de Bourges ; lettre d'Alain Fouqué aux secrétariat fédéral du Cher du PCF du 24/11/1970 ; *L'Humanité dimanche* du 29/11/1970 spécial Bourges ; annonce de la section de Bourges du PCF d'une conférence de presse le 8/12/1970 ; texte soumis au bureau politique du P.C.F. du 3 décembre au bureau national du P.S.U. du 7 décembre 1970 : « Proposition de déclaration commune » ; lettre d'Alain Fouqué au sujet de l'accord politique du 10/12/1970 ; « déclaration – texte public » du PSU sur les élections municipales du 21/12/1970 ; courrier du Bureau national (Jean-Marie Vincent) aux secrétaires fédéraux du 23/12/1970 ; lettre de Serge Canon du PCF du 24/12/1970 ; courrier du Georges Gontcharoff aux secrétaires fédéraux du 28/12/1970 ; lettre à [René] Robert du 7/01/1971 ; lettre de Maurice Robert à Alain Fouqué du 8/01/1970 ; lettre de [René] Robert à Alain Fouqué du 21/01/1971 ; version préliminaire de l'accord des fédérations du Cher du P.C.F., du P.S. et du P.S.U. pour les prochaines élections municipales ; notes de la Commission nationale d'Action locale,

régionale et municipale du PSU du 3/02/1971 ; courrier de Jacques Rombault du PCF du 5/02/1971 ; lettre de Georges Gontcharoff à Alain Fouqué du 12/02/1971 avec réponse du 18/02/1971 ; « Déclaration du P.S.U. à propos des prochaines élections municipales à Bourges et Vierzon » du 14/02/1971 ; note de la Commission nationale d'action locale, municipale et régionale « Texte de quelques accords locaux » du 18/02/1971 ; communiqué « Mise au point du P.S.U/ à propos des élections municipales » [22/02/1971] ; lettre de l'association Accueil & promotion à Alain Fouqué du 6/03/1971 avec réponse du 10/03/1971 ; courrier de R. Robert du 6/03/1971 ; *Bourges démocratie* rédigé par les sections de Bourges du P.C.F., du P.S. et du P.S.U. ; affiche pour un débat public le 10/03/1971 avec la liste d'union de la gauche ; lettre de l'Association laïque des parents d'élèves du second degré de Bourges à Alain Fouqué du 12/03/1971 ; lettres de Robert Leloup à Alain Fouqué du 11/03/1971 et 12/03/1971 ; courrier de la Commission nationale d'action locale, municipale et régionale du PSU du 12/03/1971 ; tract du PSU « Boisdé gaspille notre argent » ; profession de foi de la liste d'union de la gauche (P.C.F.-P.S.-P.S.U.) ; coupures de presse contenant les résultats du 1^{er} tour ; courrier de la Commission nationale d'action locale, municipale et régionale du 16/03/1971 ; coupures de presse (juin 1970-février 1971) ; note de Georges Gontcharoff du 7/05/1971 ; « contrat communal pour une gestion sociale, moderne, démocratique » proposé par le Parti communiste français.

Congrès fédéral de la fédération tenu à Vierzon les 19 et 20 juin 1971 : convocation ; documents préparatoires ; correspondance sur le conflit avec des membres de la section vierzonnaise et sur les difficultés rencontrées avec le P.C. dans cette même section, ; compte rendu du congrès ; communiqué ; coupures de presse.

Participation au 7^{ème} Congrès de Lille de juin 1971 : notes des instances nationales ; bulletin du 27 juin ; texte « Pour une orientation révolutionnaire » ; compte rendu manuscrit.

COTE : FOU-AL-2 ; PSU : sections de Bourges et Vierzon, documents généraux.

Documents concernant la section de Bourges :

- Annonces de réunions et assemblées de la section avec ordres du jour par Alain Fouqué (1/10/1969, 15/10/1969, 1/12/1969, 9/01/1970, 5/02/1970, 23/04/1970, 2/06/1970, 22/06/1970, 4/10/1970, 10/10/1970, 6/11/1970).
- Communiqué du 26/11/1969.
- Lettre d'accueil d'Alain Fouqué à une militante souhaitant adhérer au PSU du 18/12/1969.
- Tract « Trop d'accidents à Bourges-Nord. Qui sont les coupables ? », section PSU de Bourges, 28/01/1970.
- Lettre d'un adhérent démissionnaire à René Robert du 25/04/1970.
- Déclaration de la section « Que se passe-t-il ? » adressée à la presse, 27/05/1970.
- Annonce d'une session de formation sur « L'initiation aux problèmes économiques » (12/05/1970).
- Lettre de Danièle Hardy à René Robert du 8/06/1970 annonçant vouloir prendre ses distances avec le PSU.

- Lettres d'Alain Fouqué aux adhérents de la section (1/06/1970, 14/09/1970).
- Compte rendu de René Robert sur le travail réalisé sur la formation par la section, septembre 1970.
- Annonce d'une session de formation sur « L'épargne et le crédit » par le secrétaire de section René Robert (13/11/1970).
- Sommes données pour l'achat du siège du parti, état établi le 22/11/1970.
- Tableaux des taux des cotisations à partir du 1^{er} janvier 1971.
- *Tribune socialiste* éditée par des Travailleurs de la F.A.S.E.R. Bourges de janvier 1971.
- Annonces de la réunion de section extraordinaire et autres réunions de section avec ordres du jour par le secrétaire de section René Robert (27/01/1971, 23/02/1971, 2/05/1971, 30/05/1971); comptes rendus des réunions de section (8/02/1971, 1/04/1971, 9/05/1971); convocation pour la diffusion d'un tract sur l'enseignement.
- Tract commun du PSU avec d'autres organisations « Scandale à Bourges », s. d.
- Projet de tract sur l'accusation de la CGT selon laquelle le PSU diffuserait des documents de Lutte ouvrière.

Groupe d'Action de Bourges Nord ou groupe « Luttes socialistes dans la ville » :

- Ordre du jour de la réunion du 25/11/1969.
- Lettre de Bernard Boirot aux membres du groupe du 2/01/1970.
- Ordre du jour de la réunion de janvier 1970.
- Lettre d'Alain Fouqué du 4/02/1970 et lettre du 25/02/1970 au secrétaire du Syndicat des locataires de Bourges Nord
- Tract « On nous loge pas, on nous stocke !! » du Groupe d'action Z.U.P. du PSU du 19/02/1970.
- Réponses du PSU à un questionnaire du Syndicat des locataires de Bourges Nord du 2/03/1970.
- Compte rendu de la réunion du 8/05/1970.
- Lettre à l'Association syndicale des familles du 9/05/1970.
- Ordre du jour de la réunion du 29 juin.
- Coupure de presse reprenant un communiqué du groupe du 29/07/1970.
- Lettre d'Edouard Reuzé au président de l'Office social et culturel du Cher du 22/12/1970
- Tracts « L'U.D.R. nous parle de... l'échec de sa politique du logement » et « Encore un accident mortel dans notre quartier » du Groupe d'Action Bourges Nord, s. d.
- Tracts « Assez d'enfants écrasés » et « Pour information » du Syndicat des locataires de Bourges-Nord.

Documents concernant la section de Vierzon :

- Lettre du 10/11/1970 avec une liste de sympathisants éventuels et sommes données pour l'achat du siège du parti.
- Lettre de René Robert à Alain Fouqué du 20/11/1970.
- Tracts communs PSU-Lutte ouvrière : « M. Marchais désavoue le PCF de Vierzon » et « Assez de calomnies ! Seule la vérité est révolutionnaire », s. d.
- Tract des sections de Vierzon du P.C.F. « Les travailleurs vierzonnais ne permettront plus aux provocateurs gauchistes de se mêler à leurs manifestations ».

Documents concernant la fédération du Loiret :

- Profession de foi du candidat PSU Yves Le Garrec pour les élections législatives du 18/11/1962 dans la 3^{ème} circonscription d'Indre-et-Loire, profession du candidat S.F.I.O. dans la 1^{ère} circonscription.
- Rapport d'orientation du Congrès fédéral de la fédération du Loiret du 11/10/1970.
- Invitation de la section PSU de Blois à une soirée débat avec Michel Rocard, s. d.
- *Courant socialiste*, périodique de la Nièvre du PSU : n°2 de février 1970 et n°3 de juin 1970.

Documents généraux du PSU :

- Sigle PSU.
- Profession de foi de Michel Rocard pour l'élection présidentielle du 1^{er} juin 1969 et tract pour sa candidature ; affiche « Michel Rocard candidat du socialisme ».
- Tract « Pour une école au service des travailleurs ».
- Coupure de presse du Monde du 30/06/1970 sur « Les Assises du P.S.U. ».
- Tracts des élèves infirmiers du PSU ; tract « CGT Bichat. Élèves infirmiers » ; *L'étincelle rouge* du Groupe d'action des élèves infirmiers.

Tracts et brochure d'autres organisations politiques :

- N°52 de *L'Avenir* d'avril 1970 (gérant : E. Reuzé).
- « Lutte ouvrière. Combat ouvrier. Case Vierzon », 13 janvier 1970.
- « Lutte ouvrière. Mazières-Bourges », 26/01/1970, 27/04/1970 et 25/05/1970.
- Tract « Halte au gangstérisme stalinien ! », Lutte ouvrière, s. d.
- Tract annonçant un meeting-débat sur le thème « Que veulent les révolutionnaires ? » organisé par Lutte ouvrière, s. d.
- « Pourquoi le personnel de Nord-Aviation est en grève », les syndicats de Nord Aviation Bourges (s. d.).
- *La lutte*, édité par les travailleurs de Nord-Aviation, 2/02/1970 et 9 juillet.
- « Que s'est-il passé le 21 au soir et le 22 aux portes de l'usine ? », syndicat Michelin Cgt fsm, Saint-Coulchard, mai 1970.
- *Lutte ouvrière. Michelin-Bourges*, 28/05/1970.
- « Le combat continue. Michelin-Bourges », 14 juillet.
- « Petits paysans et ouvriers du St-Amandois. Les capitalistes veulent nous achever mais la lutte s'organise », Comité de liaison paysans-ouvriers saint-amandois (s. d.).
- Tract « La matraque et la prison pour faire courber les travailleurs devant ceux qui les exploitent », avril 1971, Bruxelles.
- Brochure « Contre l'interdiction de la revue *Tricontinentale* », 15 p.